

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 19/05/2016 Version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

: ISOTECH GRAISSE MULTIUSAGES Nom commercial

Code du produit : GR0001

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées 1.2.

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Graisse

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AUTODISTRIBUTION 22 Avenue Aristide Briand 94742 ARCUEIL CEDEX T 00 33 1 69 79 89 90 - F 00 33 1 69 79 89 89 info-isotech@autodistribution.fr - www.autodistribution.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA
	+33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. **Autres dangers**

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

: Le produit répandu peut être dangereusement glissant. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

Non applicable

3.2. Mélange

DMSO extract < 3% (IP 346)

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Premiers soins général

Premiers soins après inhalation

Premiers soins après contact avec la peau

: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

: Mettre la victime à l'air libre.

Retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

printed19/05/2016 1/5 FR (français)



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830 (REACH) (

Date de révision: 19/05/2016 Version: 1.1

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: A forte concentration, les vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

: Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

Symptômes/lésions après ingestion

: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des

diarrhées

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Movens d'extinction appropriés

: Dioxyde de carbone. de la poudre ABC. Mousse. Eau pulvérisée.

usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques. Hydrocarbures. Aldéhydes.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux

Protection en cas d'incendie

 Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Ne pas toucher le produit. Le produit répandu peut être dangereusement glissant. Porter un équipement de protection adéquat. Veiller à une ventilation adéquate. Ecarter toute source d'ignition.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection

: Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection

: Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Eviter la contamination des eaux de surface. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Procédés de nettoyage

 Recueillir le produit à l'aide d'une matière absorbante. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection adéquat. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Prévoir une aspiration et/ou ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une bonne mise à la terre. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Protéger contre le gel. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'humidité. Conserver dans l'emballage d'origine.

Matières incompatibles : Agents oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

printed19/05/2016 FR (français) 2/5



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 19/05/2016

Version: 1.1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Utiliser une ventilation adéquate afin de maintenir les concentrations de vapeurs au-dessous

des normes en vigueur.

Protection des mains

: Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants. Gants en VITON. Gants en caoutchouc

nitrile

Protection oculaire

: Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

: Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements de protection à manches longues

Protection des voies respiratoires

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387) (Type A/P1)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Couleur : Marron.
Odeur : caractér

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Non applicable

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 200 °C Température d'auto-inflammation : >= 250 °C

Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Masse volumique : ≈ 900 kg/m³ (20 °C) Solubilité : Eau: insoluble

Solvant organique:soluble dans la plupart des solvants organiques

Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Non.

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Point de goutte : ≥ 180 ° C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

printed19/05/2016 FR (français) 3/5



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830 Date de révision: 19/05/2016 Version: 1.1

10.4. Conditions à éviter

chaleur, etincelles, sources d'ignition, les flammes,.

Matières incompatibles

Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

: Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration

: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

Mobilité dans le sol 12.4.

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres effets néfastes 12.6.

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets

Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

Code catalogue européen des déchets (CED)

12 01 12* - déchets de cires et graisses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID			
14.1. Num	éro ONU						
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)							
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU							
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			
14.3. Classe(s) de danger pour le transport							
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			

printed19/05/2016 4/5 FR (français)



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 19/05/2016 Version: 1.1

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID			
14.4. Groupe d'emballage							
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			
14.5. Dangers pour l'environnement							
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non			
Pas d'informations supplémentaires disponibles							

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non Non soumis à l'ADN : Non

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 36 - Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

maiodione de changement.			
	Date de révision	Modifié	

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

printed19/05/2016 FR (français) 5/5